

MUSIQUE SACRÉE ET CULTÉ
DANS L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
ET LA THÉOLOGIE LUTHÉRIENNE

Musique sacrée et culte
« sans séparation ni confusion »

DEPUIS les débuts de l'Eglise, musique sacrée et culte sont indissolublement liés. C'est parce qu'il y a culte divin qu'il y a musique sacrée. Les deux se sont épousés et, jusqu'aujourd'hui, ils ne se lâchent pas l'un l'autre. Quand les dons de l'Esprit prennent possession de l'homme, ils suscitent dans son cœur un élan qui ne se laisse pas étouffer mais cherche à s'exprimer dans une *créativité* spirituelle. Les possibilités dont cet élan dispose pour s'exprimer sont nombreuses. Elles comprennent l'architecture, l'image, le geste et la danse, et aussi les actes d'amour du prochain et les activités sociales, mais avant tout le chant. Créativité et spiritualité expriment la vie dans sa totalité tournée à la fois vers Dieu et vers les hommes. Leur source est en Dieu. C'est pourquoi elles sont sous la dépendance de Dieu et constituent une réponse à Dieu et doivent en même temps être justifiées aux yeux de l'homme.

Musique et culte ont leur histoire, riche et mouvementée. Il y eut des périodes dans lesquelles la musique a porté le culte à bout de bras et l'a mené à son épanouissement. Mais il y en eut d'autres dans lesquelles la musique faisait figure de parent pauvre du culte. Nous devons sans cesse recommencer à clarifier nos idées sur la relation entre les deux. Leur attitude réciproque était-elle, par exemple, une attitude autoritaire ou une attitude de complémentarité ? L'un des deux estime-t-il que la parole et la décision lui

appartiennent à lui seul, ou sont-ils prêts tous les deux à établir un dialogue ? Ils ont besoin l'un de l'autre et sont destinés l'un à l'autre, et cependant chacun des deux vit pour soi, exerçant sa liberté dans un champ qui lui est propre. Tous les deux doivent être prêts à se séparer pour pouvoir ensuite se retrouver à nouveau. Les choses vont peut-être au mieux quand l'un et l'autre trouvent une relation authentique de service réciproque, avec la volonté de s'aider mutuellement, et ceci constamment en vue du bien de l'homme et du peuple de Dieu. Ainsi, la musique est, pour le culte, une aide et une compagne indispensable et en même temps, cependant, un signe *sui generis*. « Sans séparation ni confusion. »

En ce sens, musique et culte ont un but qui leur est commun, et qui est de célébrer avec le Dieu vivant une fête parmi les hommes et pour les hommes, au milieu d'un monde qui ne connaît pas le salut. En cela, ce qui est en cause, ce n'est ni l'expression de soi ni l'amour de soi-même, pas plus que le légalisme des formes liturgiques ou musicales, mais l'offrande de soi en sacrifice de louange. Toutes les formes sont légitimes et appropriées du moment qu'elles servent à signifier la présence de Dieu et qu'elles gardent la place libre pour Dieu et pour tout ce qui concerne l'homme, sa joie, mais aussi ses peines et ses besoins. C'est pour cette raison que tout a sa place dans le culte, même le monde, et justement le monde. Car le culte se déroule non seulement sous le regard de Dieu, mais aussi sous le regard du monde. Il n'est pas seulement un service divin vis-à-vis du monde, mais également un service des hommes entre eux, c'est-à-dire dans le monde, à l'aide de tous les dons de Dieu.

Par ces trois « thèses », j'ai essayé, en guise d'introduction, de formuler quelques idées sur la relation fondamentale entre musique sacrée et culte. Il ne peut s'agir ici que de quelques suggestions très incomplètes. Celles-ci sont naturellement formulées dans l'optique d'un théologien et musicologue protestant et, plus exactement, luthérien. L'initié remarquera aussitôt que ces pensées, et celles qui suivront, sont fortement marquées par la réforme de Martin Luther. Ce point devra cependant être un peu approfondi, et le mieux sera de le faire à l'aide de quelques témoignages du réformateur lui-même.

I. MUSIQUE SACRÉE ET CULTE CHEZ LUTHER ET DANS LE PRÉSENT

A. LA PENSÉE DE LUTHER SUR LA MUSIQUE

Musique et théologie.

Pour Luther, la musique, et en particulier le chant, loin d'être une entité indifférente, est une composante essentielle du culte¹. Voilà pourquoi elle est solidement ancrée dans la théologie. La raison d'être et le contenu de la musique d'église et du culte sont les mêmes : la Parole sur Christ. La musique a une fonction liturgique, kéri-gmatique et doxologique. Elle est sacrifice de louange et d'action de grâce.

Quand Luther dit que « celui qui chante prie doublement » (*bis orat qui cantat*), il se montre disciple fidèle d'Augustin. Mais il quitte le terrain de la tradition médiévale et des conventions quand, à l'occasion de la consécration de l'église du château de Torgau, il annonce, à la manière d'un programme, que dans cette maison il ne se passera rien sinon « que notre Seigneur bien-aimé lui-même nous parlera par sa Parole et que nous, de notre côté, nous lui parlerons par la prière et le chant de louange » (WA 49, 604)². Telle est donc désormais la nouvelle définition de ce qu'est le culte. « Que Dieu est loué et honoré, tandis que nous, dans la foi, sommes stimulés, exercés et fortifiés dans notre cœur par sa Parole sainte »

1. Pour tout ce qui suit, dans une abondante littérature, je renvoie à deux monographies embrassant tout le sujet et qui donnent une bibliographie presque complète :

1) Oskar SOEHNGEN, *Theologische Grundlagen der Kirchenmusik*, dans *Leiturgia. Handbuch des evangelischen Gottesdienstes*, édité par K.F. Mueller et W. Blankenburg (5 vol.). — Vol. 4 : *Die Musik des evangelischen Gottesdienstes*, pp. 1-268. Johannes Stauda-Verlag, Cassel 1961. — Cette même étude a été également publiée séparément sous le titre *Theologie der Musik*, Cassel, 1967, 358 pages (auteur luthérien).

2) Winfried KURZSCHENKEL, *Die theologische Bestimmung der Musik. Neue Beiträge zur Deutung und Wertung des Musizierens im christlichen Leben*, Paulinus Verlag, Trèves, 1971, 686 pages (auteur catholique).

2. WA = *D. Martin Luthers Werke, Kritische Gesamtausgabe*, Hermann Böhlau, Weimar, depuis 1883 et ss.

(WA 35, 480). Pour Luther et pour ses contemporains, la musique est « enveloppée et enfermée dans la théologie ». Quand on s'adonne à la théologie, on saisit toujours en même temps la musique. Luther « verrait volontiers tous les arts et avant tout la musique au service de celui qui les a créés et donnés » (WA 35, 475). Il donne ainsi « à la musique la première place après la théologie » (WA 30 II, 696). Comme pour lui la théologie est aussi doxologie, la musique n'est pas extérieure par rapport à elle, mais en fait partie. Les arts, et en particulier la musique, donnent à la théologie comme une *aura* lumineuse.

Musique, événement trinitaire.

Pour Luther, la musique est événement, et de caractère trinitaire. Elle est créature. Elle est liée à Christ et à sa parole, et elle n'est pas concevable sans le Don de l'Esprit Saint.

Ainsi Luther peut parler d'elle comme d'une « créature salutaire et réjouissante » (*salutaris et laeta creatura*, WA 50, 373), comme du « don le plus grand, voire même divin » (*maximum, immo divinum donum, Propos de table*, n° 986), comme d'un « don divin et très excellent » (*donum divinum et excellentissimum*, WA 50, 368), comme « richesse et grandeur de la vertu et de la bonté » (*multitudo et magnitudo virtutis et bonitatis, ibid.*). Elle est au service de la conservation de la création, au même titre que l'ordre de la nature.

Cependant, l'élément nouveau de la conception réformée de la musique et la fonction propre de la musique, c'est qu'elle est au service de la proclamation de la Parole de Dieu. « Dieu a rendu notre cœur joyeux par son Fils bien-aimé qu'il a donné pour nous, pour nous racheter du péché, de la mort et du diable. Celui qui croit cela sérieusement doit *dire et chanter* cela joyeusement pour que d'autres aussi entendent et se joignent à lui » (WA 35, 477). Luther ne fait ici aucune différence entre ce qui est évangélique et ce qui est catholique. Senfl et Josquin des Prés aussi ont prêché l'Évangile par la musique. Le chant fait partie de la tâche de prédication qui incombe à la communauté. L'Évangile est propagé par le chant aussi. « Car Évangile... signifie heureux message... bonne nouvelle, cri de joie, qu'on

chante, dont on parle et dont on se réjouit » (WA 12, 259). Aux yeux de Luther, c'est dans le chant de la communauté que cette tâche est le mieux remplie, qu'il soit à une seule voix ou qu'il soit polyphonique. Le chant de la communauté est donc pour lui un élément et une forme de la prédication (WA 3, 220). Toute prédication véritable est la voix vivante de l'Évangile (*viva vox evangelii*) et tout chant véritable est lui aussi la voix vivante de l'Évangile. « Les notes donnent vie aux paroles » (*Propos de table*, n° 2545).

La musique coopère donc à l'éveil de la foi. « L'Esprit Saint lui-même honore en elle l'instrument de sa mission propre, ainsi qu'il l'atteste dans ses écrits sacrés » (WA 50, 371). Mais le plus important des dons de l'Esprit Saint est la foi. Luther est persuadé que des cantiques tels que « Viens, Esprit Saint, Seigneur Dieu » ou « Christ est ressuscité » sont l'œuvre de l'Esprit Saint, tant pour les paroles que pour la mélodie (*Propos de table*, n° 4627). La musique est par rapport aux paroles un surplus de force pour éveiller la foi, par lequel la Parole est imbriquée dans la musique. En tout cela, Luther accorde la plus grande importance à l'utilisation de la langue maternelle.

Situation historique de cette conception.

La conception qu'a Luther de la musique est encore largement enracinée dans celle de l'Antiquité et du Moyen Age, conception que les humanistes ont également reprise à leur compte. D'après celle-ci, la musique s'insère dans la vie. Une coupure entre l'art et la vie aurait été impensable pour Luther. La musique, pour lui, relève de l'éthique. L'idée que la musique peut aussi bien affiner que corrompre les mœurs (Boèce) lui est complètement étrangère. « Pour lui, la musique vit dans une atmosphère de joie innocente et d'allégresse spirituelle » (Söhngen, 90).

Ce qui est nouveau, c'est la façon dont Luther rattache la musique à l'Évangile et à la prédication, de même qu'à l'ensemble du culte et à sa pratique. Par là, il a attribué à la musique un nouveau champ d'action et lui a procuré une liberté nouvelle. Il l'a libérée, en tant que louange et action de grâce, pour l'homme ; il l'a spiritualisée et en même temps désacralisée. Il lui a confié une nouvelle mission, celle de partager la responsabilité de la Parole et d'apporter sa contribution à la prédication, de servir la Parole

dans la liberté et de permettre à la communauté de louer Dieu *d'une seule voix*, par le cantique, le choral, le chant d'expression, l'orgue, la musique instrumentale. Il voyait en elle un signe eschatologique anticipé. La musique sacrée n'est pas une sorte de hors-d'œuvre ; elle *est* la musique de la liturgie.

B. LES PROPOSITIONS DE LUTHER POUR LA RÉFORME DU CULTE

Si la musique trouve son point d'insertion capital dans la célébration liturgique, il est tout à fait naturel de se demander comment cette célébration se présentait chez Luther et chez les réformateurs luthériens. C'est là un champ d'investigation bien vaste. Je devrai donc me borner à esquisser, après quelques brèves remarques théologiques préalables, les grandes lignes d'une réponse³.

1. Remarques théologiques préalables.

Luther n'a pas seulement restauré la messe romaine, il l'a aussi réformée. Il s'est basé en cela sur la forme de la messe et en a conservé dans une large mesure les structures. La liturgie luthérienne est aussi une messe. Mais Luther a naturellement supprimé tout ce qui était lié au concept médiéval tardif du sacrifice. La pensée de Luther partait de la Parole, du kérygme, et non plus de l'idée médiévale du sacrifice de la messe. Il comprenait la Cène comme un repas communautaire en communion avec le Seigneur présent. La Cène est restée pour lui toujours une chose très importante. La liturgie est restée pour lui toujours *opus Dei*, tournée en même temps vers Dieu et vers les hommes. La présence réelle — spirituellement dans la Parole comme corporellement dans le sacrement — est pour lui une réalité à laquelle on ne peut pas renoncer. La communauté est la communion des saints dans la foi. Tout est fait en vue de la foi et, par le fait même, pour la rémission des péchés et pour la vie éternelle. La liturgie n'est pas seulement une

3. Pour la théologie du culte, voir : Vilmos VAJTA, *Die Theologie des Gottesdienstes bei Luther*, Göttingen 1952, 375 pages, et Peter BRUNNER, *Zur Lehre vom Gottesdienst, der im Namen Jesu versammelten Gemeinde*, dans *Leiturgia*, t. I, pp. 83-364 (1954).

institution culturelle mais également un acte engageant la vie dans sa totalité. Le culte est aussi, en même temps, vie spirituelle. Ramené à son expression la plus condensée, on peut même dire que le culte signifie la foi dans le Seigneur crucifié et ressuscité. Le seul critère de la valeur du culte réside dans des rapports authentiques avec la parole et le message de Jésus Christ. Toutes les formes sont changeantes et humaines, elles sont œuvre de l'homme. Elles remplissent leur rôle convenablement aussi longtemps qu'elles servent la prédication et la foi.

2. Grandes lignes d'une réponse.

Luther s'est préoccupé du culte durant toute sa vie et s'est prononcé à son sujet dans d'innombrables occasions. Il a exprimé ses vues, entre autres, dans deux schémas, et il est très intéressant de suivre son évolution de l'un à l'autre.

Le premier est la *Formula missae et communionis* de 1523⁴ : Introït (psaume) — *Kyrie* et *Gloria* — Collectes — Epître — Graduel et Alléluia (les deux ou l'un des deux, les Séquences étant supprimées) — Evangile — Credo (de Nicée-Constantinople) — Prédication (en langue vivante ; elle peut se placer également avant l'introït) — Préparation de la matière de la Cène (sans prières sacrificielles) — Préface — les Paroles testimoniales (insérées dans la prière *Qui pridie* et dites sur le « ton » des oraisons) — *Sanctus* et *Benedictus* (chantés par la chorale) — Elévation — Notre Père — Baiser de paix — Distribution du pain et du vin (*Agnus Dei*) — Collectes — Bénédiction.

Le tout correspond à une messe chantée de rite latin. A l'exception du sermon, tout se fait encore en latin.

Le deuxième schéma est celui de la *Messe allemande (Deutsche Messe)* de 1526⁵ :

Introït (cantique ou psaume) — *Kyrie* (trois fois) — Collectes — Epître — Graduel (cantique en allemand) — Evangile — Credo (cantique de profession de foi, en allemand) — Prédication — Notre Père avec paraphrase et exhortation (à la place de la Préface) — Consécration — Paroles prononcées sur le pain, avec élévation (en allemand, sur le

4. WA 12, pp. 205-220.

5. WA 19, pp. 72-113 (avec les notes).

« ton » de la lecture, face à la communauté ; distribution du pain ; cantiques allemands) — Paroles prononcées sur le vin, avec élévation (comme pour le pain) — Distribution du vin (cantiques allemands) — Collectes — *Benedicamus* — Bénédiction.

Le tout représente une *messe allemande avec chant*, le chant de la communauté, avec musique chorale, musique d'orgue et chant d'autel. Tout s'y fait en allemand.

La Messe allemande de 1526 manifeste on ne peut plus clairement la volonté de réforme de Luther. La *Formula missae* de 1523 constituait un premier pas décisif. Ce qui s'est imposé en fait dans la pratique, c'était une *Formula missae* au cours des temps complètement transposée en allemand, avec le sermon au milieu. Mais la Messe allemande de 1526 a gardé, par l'impulsion qu'elle a donnée, toute son importance.

C'est sur cette toile de fond que le culte luthérien a entamé son cheminement dans l'histoire, cheminement comportant un certain nombre de détours et de modifications. Nous ne pouvons pas entrer ici plus avant dans cette histoire. Une chose reste cependant à retenir : le culte réformé a porté, par la Parole, la musique sacrée à cette floraison admirable qui n'a cessé de combler, jusqu'aujourd'hui, dans le monde entier, d'innombrables chrétiens de toute confession comme d'innombrables non-chrétiens, tout comme jadis, au Moyen Age, la messe avait suscité le chant grégorien et lui avait conféré une valeur durable, même si aujourd'hui ce fait n'est plus aussi généralement reconnu. Ceci relève plutôt du problème des rapports entre culte et culture, que nous n'avons pas à aborder ici, mais qui ne doit pas pour autant être perdu de vue. Tout cela vaut pour l'ensemble, du simple cantique jusqu'aux grands oratorios, aux messes en musique et aux Passions, et du simple choral pour orgue jusqu'aux plus puissantes fantaisies chorales. Mais d'un autre côté, la musique a toujours, et à maintes reprises, contribué à veiller sur le culte et à le rappeler à l'ordre chaque fois qu'il se trouvait menacé d'une certaine fossilisation. Voilà ce qui devait être dit au sujet de Luther.

II. CULTE ET MUSIQUE D'AUJOURD'HUI

A. LA FORME TRADITIONNELLE DE LA LITURGIE DEPUIS 1955

D'un seul bond, tournons-nous maintenant vers le présent. Où en sont aujourd'hui les rapports entre culte et musique dans les églises évangéliques du luthéranisme ? Pour répondre à cette question, nous devons d'abord poursuivre nos explications relatives à la liturgie.

Les Eglises issues de la Réforme ont, elles aussi, connu à maintes reprises des mouvements de renouveau liturgique. En règle générale, l'initiative venait de la base et provenait d'une volonté de renouveau de l'Eglise, jusqu'au jour où les dirigeants de l'Eglise acceptaient de la reprendre officiellement à leur compte. Ce qui, dans la plupart des cas, faisait perdre à ces initiatives tout leur attrait. Mais tel est le cours normal de toutes les évolutions. Les cinquante premières années de ce siècle sont pleines de telles initiatives et de mouvements de renouveau liturgique, qui cherchaient tous à renouer soit avec l'Eglise ancienne, soit avec la Réforme⁶. Ils débouchaient sur l'effort liturgique officiel de l'Eglise luthérienne et sur sa grande entreprise de Rituel qui a trouvé son aboutissement en 1955 et qui est en vigueur jusqu'aujourd'hui. Ce Rituel allait servir de modèle pour presque toutes les Eglises luthériennes dans le monde, et en particulier en Amérique du nord. Ce Rituel cherche à conserver et à restaurer ; il sauvegarde fidèlement l'héritage des Pères et, par là, il a rendu aussi possible le dialogue avec l'Eglise catholique⁷.

6. Voir à ce sujet l'article *Liturgische Bewegungen*, dans *Die Religion in Geschichte und Gegenwart*, Handwörterbuch für Theologie und Religionswissenschaft, 3^e éd., t. IV, Tübingen 1960, et K. F. MUELLER, *Die Neuordnung des Gottesdienstes in Theologie und Kirche. Ein Beitrag zur Frage nach den theologischen Grundlagen des Gottesdienstes und der liturgiegeschichtlichen Entwicklung in der Gegenwart*, dans *Theologie und Liturgie*, édité par L. HENNIG, Cassel 1952, pp. 200-340.

7. *Agende für evangelisch-lutherische Kirchen und Gemeinden*, vol. I : *Der Hauptgottesdienst mit Predigt und heiliges Abendmahl, und die sonstigen Predigt- und Abendmahlsgottesdienste*, Lutherisches Verlagshaus, Berlin 1955.

La structure du service divin principal est la suivante : Introït — *Kyrie* et *Gloria* — Salutation et Collectes — Epître — Alléluia et Chant graduel — Evangile — Symbole des apôtres — Prédication — Chant après la prédication — Collecte des offrandes — Prière d'intercession — Préface et *Sanctus* — Notre Père — Paroles testimoniales — Distribution — Prière de postcommunion — *Benedicamus* — Bénédiction.

Un deuxième schéma prévoit une anamnèse et une épiclese et c'est là que s'insèrent alors les *Verba Testamenti* (paroles de consécration). A côté de cette forme de culte, il a toujours existé une liturgie de la Parole, qui utilise, en règle générale, la première partie de la messe et se termine, après la prière d'intercession, par la bénédiction, ou qui renoue avec la liturgie des prédicateurs du Moyen Age. L'essentiel du renouveau consistait dans la redécouverte de la Cène, dans une grande attention accordée au chant d'église et à la musique qui lui est étroitement liée et — ce qui va de soi pour un théologien luthérien — dans un effort constant pour repenser la prédication.

Ce travail reposait essentiellement sur la Conférence liturgique luthérienne. Groupe de travail composé, à un échelon supérieur, des représentants de toutes les Eglises membres de l'Eglise évangélique d'Allemagne, cette Conférence subsiste encore aujourd'hui.

B. NOUVELLES RÉFORMES DEPUIS 1965

Tout semblait donc aller pour le mieux. Un immense travail a été accompli, sur le plan théologique comme sur le plan liturgique et pratique, jusqu'au moment où, il y a environ six ans, l'édifice de ce culte traditionnel et conservateur a été happé par le tourbillon de la crise générale de l'Eglise, au milieu de laquelle nous nous trouvons tous aujourd'hui et dont nous ne voyons pas la fin. Et il semble bien que cette fois-ci, pour la première fois, il s'agit de nouveau, non pas d'une restauration, mais d'une réformation.

Nous n'avons pas à reprendre ici les idées théologiques esquissées dans le cadre de nos remarques sur le culte chez Luther. Cette conception du culte garde aujourd'hui encore

toute sa valeur. Mais elle a besoin d'une formulation nouvelle, elle demande à être actualisée et à être élargie de façon à intégrer un certain nombre d'aspects nouveaux en fonction du monde environnant⁸. Ainsi, le culte traditionnel a été de nouveau soumis à un interrogatoire sévère, d'abord par la théologie et l'investigation historique et critique des sciences bibliques, et ensuite par le processus même de la vie et de la pensée, qui va jusqu'à la racine de l'existence de l'Eglise. Ici, nous retrouvons la question fondamentale de l'existence de Dieu, la crise de la foi, le problème de l'athéisme, le dialogue avec le marxisme, les progrès du processus de sécularisation, le problème social et politique des riches et des pauvres, de la guerre et de la paix ; bref, la question de l'homme telle qu'elle est posée à la fois par la sociologie, la psychologie, la pédagogie, les sciences de l'éducation et les sciences politiques. Tels sont les grands défis lancés au culte, qui sont là, au fond, devant nous depuis plus de deux cents ans, depuis l'effondrement du corps de la chrétienté et du monde médiéval. De la sorte, la question est posée à l'Eglise plus brutalement que jamais si elle veut, dans sa vie culturelle aussi, prendre connaissance de ces défis ou si elle entend continuer à « restaurer » au lieu de réformer, si elle veut se retirer dans un ghetto ou dans le « désert », c'est-à-dire dans la « cité sans Dieu »,

8. Aucune élaboration théologique systématique n'a encore été entreprise. On trouvera une première approche dans K. F. MUELLER, *Theologische und liturgische Aspekte zu den Gottesdiensten in neuer Gestalt*, dans *Jahrbuch für Liturgik und Hymnologie*, t. XIII, 1968, pp. 54-78, Cassel 1969. Et également : *Gottesdienst in einem säkularisierten Zeitalter. Eine Konsultation der Kommission für Glauben und Kirchenverfassung des Oekumenischen Rates der Kirchen. In deutscher Sprache mit einem Vorwort von Lukas Vischer und einem Konsultationsbericht*, édité par K. F. Mueller, Johannes Stauda-Verlag, Cassel et Paulinus-Verlag, Trèves 1971. Une traduction anglaise des exposés a paru dans la revue *Studia Liturgica*, vol. 7, 1970, n° 2-3, sous le titre *Worship and secularisation*, édité par Wiebe Vos (Bussim, Pays-Bas). (Avec des contributions de Paul H. Van Buren, Charles Davis, Raimondo Pannika, Will Adam, K. F. Müller, Vilmos Vajta, Anthony Bloom).

On trouve également une documentation très riche dans la publication appelée *Gottesdienste in neuer Gestalt*. Les plus importantes sont : *Fantaisie für Gott, Gottesdienste in neuer Gestalt*, édité par G. Schnath, Kneuz-Verlag, Stuttgart 1965, 180 pages. — *Werkbuch Gottesdienst, Texte — Modelle — Berichte*, édité par G. Schnath, Jugenddienst-Verlag, Wuppertal 1967, 288 pages. — *Aktion Gottesdienst I, Evangelische und katholische Gottesdienstmodelle, Oekumenische Gottesdienste — Gebete — Meditationen — Bekenntnisse*, édité par U. Seidel et D. Zill, Jugenddienst-Verlag, Wuppertal et Verlag Haus Altenberg 1970, 387 pages. — *Aktion Gottesdienst II, Zum Kirchenjahr, Evangelische und katholische Gottesdienstmodelle — Texte — Denkanstöße — Flugblätter — Tagesmessen*, édité par U. Seidel et D. Zill, *ibid.*, 1970, 375 pages.

pour s'y acquitter de son message. En dernier ressort, c'est là une question de la conscience qu'elle a de sa mission et de la manière dont elle la comprend. Bien des choses intéressant la physionomie de la vie du culte et la forme de ses relations avec le reste dépendent de la réponse donnée à cette question. Or cette question se pose aujourd'hui pour tous les chrétiens du monde et pour toutes les Eglises. Et jusqu'à présent, le choix ne se dessine que dans quelques domaines partiels.

1. La révision des formes traditionnelles du culte.

L'Eglise officielle, représentée, dans le domaine du culte, par ses commissions officiellement instituées, se consacre pour le moment à la révision du Rituel. La forme occidentale de la messe étant maintenue, cette révision s'étend avant tout sur les problèmes de langue, le découpage et l'ordre des péricopes (pour les lectures et la prédication), une nouvelle rédaction des prières, un effort de plus grande clarté, de souplesse et de perméabilité, donc plutôt des problèmes herméneutiques. On a établi, pour le Notre Père, un texte commun avec les catholiques et on cherche à parvenir à un texte commun du Symbole des apôtres et à une entente au sujet de l'Ordinaire de la messe. Tout cela n'apporte pas grand-chose en vue d'une véritable réforme. L'attitude de pensée avec laquelle les problèmes sont abordés reste historiciste, conservatrice et défensive.

2. Une « réduction » de la messe.

C'est là la raison pour laquelle, depuis six ans, dans les communautés, dans des cercles d'études non officiels et dans des groupes de travail comprenant des théologiens, des laïcs, des sociologues, des psychologues, des artistes, etc., de nombreuses activités se déploient en partant d'une autre attitude de pensée pour élaborer de nouveaux « modèles ». Les jeunes collaborent très activement à ces efforts ou agissent, au contraire, d'une façon complètement indépendante. Dans tous ces projets, on part des questions anthropologiques et des problèmes du monde « profane ». L'homme d'aujourd'hui qui interroge se tient ici en quelque sorte à la porte de l'église et se fait de temps en temps remarquer de façon bruyante et inconfortable... Les ques-

tions — théologiques, pastorales et politiques — que pose le monde actuel sont groupées par thèmes et confrontées, dans le cadre d'un travail d'équipe, avec l'évangile du jour. Le thème ainsi établi sert ensuite de fil conducteur pour aider à déterminer tous les autres morceaux de la liturgie, qui sont, au besoin, modifiés ou refondus pour pouvoir être l'expression d'une prière qui prend ainsi un aspect nouveau. Les structures traditionnelles peuvent être sauvegardées, mais elles peuvent aussi être élaguées, condensées, interverties, comme elles peuvent également être, — à l'exception de l'annonce de la Parole et de la Cène proprement dite qui, en tant qu'éléments constitutifs, doivent être toujours maintenues, — modifiées ou actualisées. Les dirigeants des Eglises ont donné tout récemment carte blanche pour cette forme de culte.

Voici les structures qui ont apparu au cours de ces recherches comme viables :

Ouverture (salutation et informations sur le déroulement du service divin) — Annonce de la Parole (sous forme de monologue, de dialogue, de conversation avec des particuliers ou avec la communauté, de jeux scéniques avec un recours éventuel aux moyens audio-visuels ou à la danse) — Prière (prononcée le plus souvent par plusieurs membres de la communauté) — Cène (à l'autel, autour d'une table, ou en faisant passer le pain et le vin par les rangs de la communauté) — Renvoi et congé.

La réflexion qui est au point de départ de tout cela n'est pas du type historique ; elle s'articule autour d'un axe et cet axe est l'élaboration d'un thème au cours d'un travail préparatoire, élaboration fondée sur les questions posées par les membres de la communauté et sur les réponses tirées de l'évangile.

3. Le culte « politique ».

Alors que la forme de culte que nous venons de décrire se rattache encore à la tradition, un troisième type de réunion chrétienne, à présent connu sous le nom de « veillée de prière politique », suit un chemin différent qui lui est propre. Il s'agit là de chrétiens socialement et politiquement très engagés, de toutes confessions, qui brisent à tous égards les frontières du domaine ecclésial, qui dévoilent en pu-

blic les misères et les injustices dont souffre le monde, qui fournissent une information sur elles, les confrontent avec la Parole de Dieu et appellent à l'aide et à l'action. Engagement chrétien et engagement politique se compénètrent ici au plus haut point, en donnant une impulsion très directe en vue de l'action et de la recherche des remèdes. La forme de ces réunions est tout à fait libre. En général, elle s'articule de la façon suivante : 1) Information et annonce du message — 2) Méditation — 3) Action. Il s'agit là de réunions cultuelles par groupes, pour le moment dans quelque trente communautés en République fédérale. Il n'y a aucun doute que ce mouvement a exercé une forte influence sur tous les domaines de la vie de l'Eglise et en particulier sur la vie liturgique⁹.

Si, pour finir, nous nous demandons quels sont les problèmes théologiques qui se posent aujourd'hui pour l'Eglise évangélique et qui devront trouver une solution dans l'avenir, nous devons nommer les problèmes suivants :

1. La manière de comprendre l'Ecriture et les formes variées du contact avec l'Ecriture.

2. Le problème de la communication dans l'Eglise et de la communication avec le monde et, de ce fait même, le problème de la proclamation du message chrétien.

3. Le culte en tant que fête des enfants de Dieu interrogateurs et rachetés.

La première de ces questions a trait à la dimension de la foi, la deuxième à la dimension « politique » et la troisième à la dimension de la *créativité* avec les problèmes qui s'y rattachent, ceux du culte, du rituel et de la possibilité de reproduire les « modèles » cultuels.

Tout récemment, un groupe de travail composé d'hommes d'action, de savants, de théologiens et de laïcs s'est attaqué à ces problèmes. Il s'est constitué sous le nom de Groupe de travail « Culte et Communication », ayant pour but d'entreprendre une étude scientifique des problèmes, la création de nouveaux « modèles » et la recherche des possibilités de leur réalisation.

9. *Politisches Nachtgebet in Köln*, t. I, édité par Dorothee Soelle et Fulbert Steffensky, Kneuz-Verlag, Stuttgart 1969, 157 pages. — *Politisches Nachtgebet in Köln*, t. II, *ibid.*, 1971, 237 pages. — *Aktion Politisches Nachtegebet, Analysen, Arbeitsweisen, Texte*, édité par U. Seidel et D. Zill, Verlag Haus Altenberg, 1971, 385 pages.

C. LA MUSIQUE DANS LE CULTES ACTUEL

1. La relation de la musique sacrée avec le monde actuel.

Qui pourrait nier que l'Eglise affronte actuellement une crise pleine de menaces ? On a parfois l'impression que Dieu cherche, à l'avenir, à s'installer ailleurs... Le culte est pris, lui aussi, dans le tourbillon de cette crise : comment pourrait-il en être autrement ? Cette constatation vaut-elle seulement pour l'Eglise évangélique ? Et face à cette situation, qu'en est-il de la musique ?

La musique dans le culte, et avec elle les musiciens qui la représentent, participent également à ce bouleversement. Comme nous devons repenser ce qu'est le culte, la liturgie, — sans que puisse être mise en cause l'importance capitale de l'annonce de la Parole, de la Cène et de la prière, — nous devons également repenser ce qu'est aujourd'hui la tâche de la musique dans le culte, à quel but et à quelle fin elle doit servir. C'est là la question de la fonction de la musique d'église. Mais avant d'aborder cette question, il convient de définir l'essence même de la musique d'église.

Dans la conception évangélique, la musique sacrée est une partie du monde. Elle ne se différencie de toute autre musique que par des particularités de genre, de style et de forme. Il n'y a pas de musique chrétienne et de musique profane, il n'y a pas de musique luthérienne, réformée ou catholique, il n'y a pas de musique pieuse ni de musique impie, — je parle de musique pure comme telle, — il n'y a que la musique tout court, qui se prête plus ou moins bien à l'usage liturgique, qui est liée à une situation donnée, qui est au service du culte et de l'homme, mais qui a son autonomie et ses lois propres. Comme telle, et dans son langage à elle, elle sert de soutien à l'événement liturgique, elle apporte une motivation et une illustration à la parole et à l'action, elle les entoure et les rend plus significatives, plus transparentes. Telle est sa fonction, sa tâche. Certaines musiques y réussissent mieux, d'autres moins bien. Je me risquerai à dire : est bon, en ce domaine, ce qui est utile pour la cause de Dieu et celle de l'homme. La pensée pro-

testante se refuse à l'idée d'une représentation sacrale dans la musique. Pour le chrétien évangélique, il n'y a que musique appropriée ou non appropriée, utilisable ou inutilisable. Son caractère est toujours celui d'un signe ; elle suggère quelque chose. Aussi est-elle un reflet du temps, et avant tout du présent, toujours sous ses couleurs terrestres. Avec cela, elle peut éveiller des aspirations, elle peut être bienfaisante, elle peut réjouir, elle peut attiser la tristesse et la peine comme elle peut aussi les adoucir, elle peut susciter la protestation et l'activer ; elle peut aussi conduire jusqu'au seuil du numineux et faire transparaître l'indicible.

Mais, de soi, elle est incapable d'appeler Dieu par son Nom. La connaissance de Dieu est réservée à la Parole. La musique reste une forme d'expression immanente au monde. Elle doit avoir un rapport avec l'homme et avec l'humain. Elle est là pour l'homme. Cependant ce qui est là pour l'homme, est aussi là pour Dieu. Mais quant à la vie avec Dieu, seul le message de Jésus Christ peut la susciter. Telle est donc la situation de la musique, son « lieu » théologique et liturgique, et c'est celui-ci qui détermine sa valeur et sa place.

2. La fonction et les formes de la musique dans le culte.

Comment se présente aujourd'hui dans la pratique la place de la musique dans le culte¹⁰ ?

Quand le culte traditionnel axé sur la prédication et la Cène comporte de la musique, — comme c'est le cas le plus souvent, — ce qu'on entend, c'est l'orgue et la chorale, avec ou sans instruments. En cela, le Propre est mieux partagé que l'Ordinaire. Le rôle de la musique est tantôt celui d'un accompagnement, tantôt celui d'un élément autonome. Elle est orientée surtout vers les cantiques, les psaumes et les lectures. La littérature utilisée va du Moyen Age jusqu'au temps présent, la meilleure part revenant aux can-

10. Pour la musique d'église, voir : *Leiturgia*, t. IV. Ce volume contient, en plus du travail déjà mentionné de O. Söhngen, les contributions suivantes : *Die Träger des liturgischen Amtes im evangelischen Gottesdienst* (Ch. Wetzel). — *Evangelische Choral-kunde* (O. Brodde). — *Der gottesdienstliche Liedgesang der Gemeinde* (W. Blankenburg). — *Der mehrstimmige Gesang und die konzertierende Musik im evangelischen Gottesdienst* (W. Blankenburg). — *Theorie und Praxis der kirchlichen Singerziehung* (W. Kiefner). — *Die kirchliche Orgelkunst* (H. Klotz). — *Das Bläuserspiel* (W. Ehmman). — *Die Glocken der Kirche* (W. Reindell). Cassel 1961, 928 pages.

Le deuxième grand ouvrage standard est celui de Friedrich BLUME, *Geschichte der evangelischen Kirchenmusik*, 2^e éd. Cassel, 1965. 465 pages.

tiques et aux motets tirés de l'Écriture. La prédominance des compositions du 16^e et du 17^e siècle est cependant trop nette, et cela est regrettable. Partout où tel est le cas, la musique favorise plutôt, malheureusement, l'immobilisme dans la liturgie, renforce la tendance archaïsante et traditionaliste, devient un élément purement décoratif, bloque le chemin de l'imagination et de toute spiritualité évolutive. Le plus souvent la chorale fait figure de productrice, et le peuple de Dieu de consommateur. Les méchantes langues diront : si la musique n'apporte pas de mouvement dans le culte et ne porte pas le peuple de Dieu à l'action, à quoi sert-elle ? Nous n'avons pas besoin d'une musique qui conserve et qui donne l'illusion d'un monde heureux, mais d'une musique authentiquement spirituelle qui corresponde au dynamisme du Message, qui puisse nous fournir une réponse et qui reflète la réalité du temps présent.

Comment devrait se présenter une musique qui serait un signe de la présence de Dieu tout en étant compréhensible pour l'homme d'aujourd'hui ? Ce devrait être une musique qui corresponde mieux à ce qui se produit dans la liturgie et qui vienne à la rencontre de l'attente de l'homme, qui en suive les articulations, qui l'accompagne et la stimule, une musique qui ne serait pas « céleste » mais qui se rattacherait étroitement à la vie concrète, qui serait « profane » (c'est-à-dire de ce monde) et non « sacrée », mais qui réserverait la place de Dieu. Donc, une musique par laquelle l'homme puisse répondre à Dieu. Dans la pratique, cela reviendrait à donner, à côté de l'aspect méditatif de la musique, une importance particulière aux formes musicales brèves, aux versets alternés, à l'improvisation, aux correspondances entre les paroles et les airs, à l'acclamation musicale. Le texte des versets alternés devrait refléter beaucoup plus substantiellement la vie de la communauté, ses préoccupations, ses détresses et ses joies. Il n'est pas nécessaire que ce soient toujours des textes bibliques. C'est de cette façon seulement que la musique peut devenir porteuse et médiatrice d'une communication véritable. Ce qui est important.

3. Le rôle du musicien dans l'Église d'aujourd'hui.

La musique est donc, elle aussi, en pleine révolution. En a-t-elle vraiment conscience ? Cette situation impose au

musicien d'église des tâches nouvelles et fait peser sur lui une grave responsabilité. Il faut donc se demander comment se présente aujourd'hui l'image de celui-ci¹¹.

J'avais commencé cet article par trois « thèses » sur le rapport entre musique et culte. Pour mieux élucider le problème, j'ai laissé la question de la musique d'église se dégager en partant de la question du culte. Voilà pourquoi la partie centrale de ce rapport était consacrée à la liturgie. Maintenant, je veux terminer par trois autres « thèses » sur le même sujet, musique et culte, mais cette fois-ci au point de vue du musicien d'église. Elles doivent répondre à la question relative à l'image actuelle du musicien d'église.

1. Le musicien d'église doit être avant tout un bon musicien qui, pour tout ce qui est de la musique, de son genre de musique et des moyens dont il dispose, est toujours prêt à faire un bout de chemin avec ceux qui cherchent plutôt qu'avec ceux qui savent déjà tout exactement.

2. Le musicien d'église fait partie de ceux qui, par la musique, envoient des signaux qui parlent des affaires de Dieu et des affaires des hommes. Il ne veut ni célébrer ni prêcher, mais être, à sa façon, un chantre de Dieu.

3. Là se trouve, pour aujourd'hui et pour demain, la forme la plus appropriée de la louange de Dieu.

KARL FERDINAND MÜLLER.

Traduit de l'allemand par P. Demann.

11. Au sujet de cette « image », voir K. F. Müller, *Der Kantor, Sein Amt und seine Dienste*, Gütersloh 1964, 224 pages.